

Les Tournesols, Malansac

Conseil d'école

le mardi 31 mai 2022

Déclaration liminaire des délégué(e)s

Mesdames et Messieurs,

En préambule, nous souhaitons nous adresser aux communes.

Nous avons entamé notre mandat de délégué(e)s en portant deux sujets forts : la mise en place d'un transport scolaire à la rentrée 2022 et l'inquiétude de parents s'agissant de l'organisation de la pause méridienne.

Dans le registre des bonnes nouvelles tout d'abord nous retiendrons et saluons d'ores et déjà l'annonce de l'ouverture d'un transport scolaire entre Caden et Malansac à la rentrée prochaine. La mairie nous a présenté mercredi dernier son plan pour la rentrée de septembre. Nous le jugeons satisfaisant. Les parents remercient Monsieur Chauvin, maire de Caden, Mme Mahé, adjointe aux affaires scolaires, la municipalité entière pour cette avancée significative, remercient aussi la Région et la FCPE 56 pour leur importante contribution.

Pour les 5 ou 6 familles de Malansac intéressées aussi par un transport scolaire en septembre, nous attendons de la mairie de la clarté. En effet :

- en novembre la mairie invite les parents à venir en mairie (cf pv du 18 novembre 2021);
- en mars, les parents sont invités à s'informer en mairie (cf PV du 8 mars 2022);
- en mai les familles sont invitées à prendre rendez-vous en mairie.

Ce delta des recommandations entre novembre et mai, ajouté à l'information en la matière mise en ligne sur le site de la mairie, dans lequel on peut y lire stricto sensu: «Les inscriptions sont à déposer avant le 15 juin, auprès du secrétariat de la Mairie.», est confusant.

Ces incohérences nous laissent perplexes. Plus gênant ou inquiétant encore, la mairie nous annonce le 10 mai :

- 1/ dans le contexte actuel la municipalité ne gère que les affaires dites courantes selon les recommandations de la préfecture. Discuté depuis novembre dernier nous considérons que ce dossier doit être examiné non seulement avec attention mais encore comme une affaire courante ;
- 2/ de façon soudaine, la mairie dit vouloir interroger les parents sur leur situation professionnelle et leurs horaires de travail. Nous estimons indélicat et discriminatoire ce mode opératoire auquel nous sommes fermement opposés.

Quant aux familles de Saint Gravé, certaines aussi en attente, malgré la qualité des échanges avec la mairie, nous regrettons que le maire lui-même n'y est pas favorable à ce stade. Nous ne manquerons pas de reprendre l'attache avec cette municipalité.

Quant à la restauration scolaire, de nouveaux témoignages confirment notre inquiétude, nous en partageons un avec vous :

L'enfant évoque à ses parents- «14 minutes pour manger, on arrive à 12h56, on repart à 13h10», «pas le droit d'aller se resservir», «discriminations vis-à-vis de l'école St Anne et comparaisons en défaveur de l'école des Tournesols et mise en concurrence systématique».

Le parent précise, « A la lecture des comptes rendus (des PV de conseil et des délégués) j'ai le sentiment que le problème est récurrent mais je tenais à vous le re-signaler »

La volonté des délégué(e)s n'est pas d'exagérer les retours de parents, contrairement au sentiment de la mairie, ni de minimiser, nous nous faisons simplement messagers des parents conformément à notre mandat de délégués, élus démocratiquement, et à ce titre nous défendons les droits et les intérêts des enfants et des parents.

A ce stade nous réitérons notre demande de participation à un déjeuner au restaurant scolaire, nous souhaitons vivre ce moment si important pour nos enfants afin de mieux comprendre le déroulement de la pause méridienne, ainsi nous serons mieux armés pour répondre aux questions des parents.

Merci de votre attention

Les délégué(e)s des Tournesols